

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 16 JUIN 2023 A 17h30 TENUE A L'HOTEL RESTAURANT DE FULLY A FULLY

L'assemblée générale a été convoquée par le Président, Samuel Romailier, le 16 mai 2023 avec l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue et contrôle des présences
2. PV de l'assemblée générale du 9 juin 2022
3. Rapport du Président
4. Présentation des comptes de l'exercice 2022
5. Rapport des vérificateurs
6. Approbation des comptes et décharge aux organes
7. Nominations statutaires
8. Admissions et démissions
9. Divers

Le Président ouvre l'assemblée générale à 17h30 et constate que celle-ci a été convoquée dans les délais et qu'elle est valablement constituée. Aucune remarque n'est formulée quant au contenu de l'ordre du jour.

1. Mot de bienvenue et contrôle des présences

Le Président souhaite la bienvenue aux 47 membres présents.

2. PV de l'assemblée générale du 9 juin 2022

Le PV est approuvé par les membres présents. Le Président remercie son auteur.

3. Rapport du Président

Le Président rappelle les événements organisés depuis la dernière assemblée générale :

- Les festivités des 50 ans de Comptaval, dans la foulée de l'assemblée générale, les 9 et 10 juin 2022 à Nendaz.
- Visite d'entreprise le 23 septembre 2022 : le chauffage à distance d'OIKEN à Sion.
- Brisolée des seniors le 13 octobre 2022.
- Séminaire Protection des données et cybersécurité le 22 mars 2023 à Martigny. Sont notamment intervenus Me Julien Rouvinez de l'étude Kellerhals Carrard sur le thème de la protection des données et M. Bertrand Fournier de Silicom Group sur l'aspect cybersécurité.
- Réception des lauréats le 7 juin 2023 : 14 brevets et aucun diplômé.

Le Président rappelle qu'il y aura encore une visite d'entreprise et un séminaire en 2023.

4. Lecture des comptes de l'exercice 2022

Carline Aebi commente les comptes de l'exercice 2022.

Il en ressort un bénéfice de CHF 15'814.83. La fortune au 31.12.2022 se monte à CHF 143'045.61

Le but n'est pas de capitaliser les résultats. L'objectif vise un résultat équilibré.

La trésorière est remerciée pour son excellent travail.

5. Rapport des vérificateurs

Les comptes 2022 ont été révisés par Thomas Morard et Loïc Bruttin. La lecture du rapport des vérificateurs est donnée par Clément Moix. Au nom des vérificateurs, celui-ci propose aux membres présents d'approuver les comptes et de donner décharge au comité.

6. Approbation des comptes et décharge aux organes

L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2022 et donne décharge aux organes.

7. Nominations statutaires

L'assemblée générale nomme au comité de l'association Madame Cindy Bagnoud. Cindy est originaire et domiciliée à Iséables. Elle a obtenu le brevet en 2013 et le diplôme en 2016. Elle travaille actuellement chez Audacia Group après une expérience d'une dizaine d'années en fiduciaire.

Cindy prend la parole : elle évoque son plaisir à entrer au comité de Comptaval, elle apprécie les activités de l'association. Elle mentionne la fierté d'être titulaire du brevet et du diplôme, une véritable plus-value professionnelle. Elle souhaite s'engager dans la défense de la formation . Elle remercie l'assemblée et le comité.

L'assemblée générale renouvelle les mandats des vérificateurs de comptes : Loïc Bruttin et Thomas Morard.

8. Admissions et démissions

Depuis l'assemblée générale 2022 le nombre de membres est passé de 433 à 430 : 14 admissions, 12 démissions, 3 décès et 2 expulsions.

Le comité propose d'expulser Pierre-Alain FELLAY et Christine SARRASIN de notre association.

Les 12 membres suivants ont donné leur démission : Pascal BAGNOUD, Dominique COTTER, Anaïs COUPY, Terry DESSIMOZ, Cédric GASPOZ ; Tania MAGALHAES PINHO, Philippe MICHELLOD, Raphaël RAPPAZ, Anne-Brigitte ROH, Aurélie ROSERENS, Jean-Louis SCHMID, Laurent TROLLIET.

L'assemblée générale observe une minute de silence en hommage aux 3 membres décédés : David DIAMANTINI, Willy PHILIPPOZ, Marcel ZUFFEREY.

Les 14 membres suivants ont demandé leur admission : Chloé ABBE, Eline CHARBONNET, Janick COPPET, Bali DEMOLLARI, Viviane DUC, Marysa DURGNAT, Guillaume FAVRE, David GASPOZ, Marjolaine GERMANIER, Doris MICHELET, Filipa NEVADO, Géraldine ROCH, Laure TREMBLAY, Kilian VERNAY.

L'assemblée accepte à l'unanimité toutes les demandes d'admissions, les démissions et les expulsions.

9. Divers

Le Président remercie les membres du comité et clôt l'assemblée générale à 18h00.

La soirée animée par Jessie Kobel se poursuit à l'Hôtel Restaurant de Fully.

Fully, le 16 juin 2023

Pour le procès-verbal

Clément Moix, membre du comité